

ArcelorMittal est un chef de file de l'acier et l'un des cinq plus grands producteurs de minerai de fer à l'échelle internationale. Avec plus de 2 500 employés à Fermont, à Port-Cartier et à Longueuil, ArcelorMittal Mines et Infrastructure Canada est le plus grand employeur de la Côte-Nord. Nos opérations sont réparties entre deux entités complémentaires, soit ArcelorMittal Exploitation minière Canada s.e.n.c. (AMEM) et ArcelorMittal Infrastructure Canada s.e.n.c. (AMIC).

Mécanicien industriel

PRINCIPALES FONCTIONS :

Relevant du contremaître de service concerné, les mécaniciens effectuent les réparations nécessaires et veillent à l'entretien des systèmes mécaniques, hydrauliques et pneumatiques en place. En l'occurrence, ils devront :

- Réparer, remplacer, installer, entretenir, assembler et lubrifier le matériel mécanique;
- Diagnostiquer les pannes mécaniques, hydrauliques et pneumatiques des équipements;
- Utiliser les différents systèmes afin d'assurer le fonctionnement des processus d'entretien et d'opération, tels que commander ses pièces, compléter les rapports d'usage, etc.;
- Réaliser, en complémentarité à leur fonction principale, des travaux mineurs d'électricité, de soudure, d'usinage, de peinture et de plomberie de façon compatible avec la sécurité des employés;
- Assurer l'ordre et la propreté des lieux, outils et équipements dans le cadre de leur travail;
- Effectuer toutes autres tâches en lien avec la fonction.

PROFIL RECHERCHÉ :

- Détenir l'un de ces diplômes :
 - Diplôme d'études professionnelles en mécanique industrielle de construction et d'entretien;
 - Diplôme d'études collégiales en technologie de maintenance industrielle;
 - Diplôme d'études collégiales en génie mécanique;
- Posséder une expérience en mécanique industrielle. Des tests pourront être réalisés afin de remplacer l'expérience requises.
- Se distinguer par leur engagement concret en santé et sécurité du travail, de même que par leur dynamisme, leur polyvalence et leur capacité à travailler en équipe.

CONDITIONS :

- Salaire de base débutant selon le taux prévu à la convention collective en vigueur, entre 47,71\$ et 52,26\$ /h.
- Primes d'équipe pour les heures de soir (0,50\$/h) et de nuit (1,50\$/h);
- Possibilité de faire du temps supplémentaire;
- Assurance collective incluant la protection invalidité, soins médicaux, dentaires et vie, dont les primes sont assumées à 100 % par la compagnie;
- Fonds de pension;
- Horaire «4-3-3-4», soit 4 jours de travail, 3 jours de congé, 3 nuits de travail, 4 jours de congé – quart de 12 heures, jour/nuit;
- Le poste comprend le logement à faible coût et les repas gratuits.
- **Saisonnier** : Débute au plus tôt le 1er juin et se termine au plus tard le 15 octobre.

Nécessite de résider dans la ville de Fermont pour la durée de la saison.

Cette opportunité est faite pour vous? Faites parvenir votre candidature dans les meilleurs délais à :

Anne Simard, Conseillère en ressources humaines : recrutement@groupe-sfp.com

